

RÉUNION DU 17 JANVIER 2018

Présences :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)
Guy Goupil, administrateur (poste n° 2)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Yves Charlesbois, maire de la municipalité de Saint-Ferdinand, Clémence Nadeau, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absence motivée :

Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)

1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte 19 h par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 15 novembre 2017
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Programme *AccèsLogis Québec*
6. Présentation au CDPE d'un nouveau projet par M. Yannick Dubois
7. Nouvelles demandes d'aide financière en vertu de la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4.*
8. Paiement de l'aide financière en vertu de la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4.*
9. Discussion - notion de terrain vacant: Politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4.*
10. Date de la prochaine rencontre
11. Affaires diverses
12. Fermeture de la session

2018-01 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyée de Ginette Labrie Mercier
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 15 novembre 2017

2018-02 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyée de Guy Goupil

Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 15 novembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

3. Correspondance

Le formulaire FPZ523 - Financement public, et LM1-A - Annulation à l'inscription TPS - TVQ pour 001 ont été complétés et envoyés à Revenu Québec le 11 décembre 2017 puisque le CDPE ne reçoit plus d'argent pour la location d'un logement.

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

4. Paiement de factures

2018-03 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyée de Rachelle Croteau
Que le CDPE entérine et autorise le paiement des factures suivantes:

- facture n° 2018-01 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session 17 janvier 2018, pour un montant de 500\$;
- remboursement à Denise Grenier de frais pour l'achat de timbres, pour un montant de 11,85 \$
- remboursement à Denise Grenier pour le souper reconnaissance qui a eu lieu le 14 décembre 2017, pour les membres actifs et ceux qui ont quitté dans l'année, au Manoir du Lac William, pour un montant de 791.55 \$;
- remboursement de frais de déplacement à Renée Vigneault (membre nommée d'office pour représenter la municipalité de St-Ferdinand dont le mandat a pris fin en novembre 2017) pour un déplacement à Thetford Mines dans le cadre du volet Villa Versant du Lac pour un montant de 27,90 \$;
- facture No 1680 de Suzane Chouinard, conceptrice graphique, pour un montant de 220 \$.

Le total des factures et des dépenses pour le mois de septembre est de **1 551.30\$**.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 décembre 2017. Elle précise qu'aucun chèque n'était en circulation dans le cadre des activités régulières du CDPE et qu'un l'était dans le dossier Éoliennes de l'Érable.

Adopté à l'unanimité

5. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous donne les derniers développements dans ce dossier.

Denise Grenier nous informe que du solde du compte à la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs au 31 décembre 2017.

Arrivée de notre invité, M. Yanick Dubois à 20h00)

6. Présentation au CDPE d'un nouveau projet par M. Yanick Dubois

M. Yanick Dubois vient présenter son projet aux membres du comité.

2018-04 Sur proposition de Rachelle Croteau
Appuyée de Guy Goupil

Que le CDPE, dans le cadre de la politique « *Mesures incitatives pour la zone industrielle du rang 6, appartenant à la municipalité de Saint-Ferdinand, volet 1* », accepte le projet V1-2018-1, déposé le 17 janvier 2018 par le promoteur Yannick Dubois et qu'il remette une copie de cette résolution à la Municipalité de Saint-Ferdinand et lui recommande de vendre le terrain No 337-37, dont la superficie est d'au moins 32 000 pieds carrés, et que le CDPE demande à la municipalité d'entreprendre les démarches requises pour officialiser cette vente dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité

M. Dubois quitte à 20h30

7. Nouvelle demande d'aide financière en vertu de la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*

V4-2017-15 (Alexandre Blondeau & Caroline Bisailon)

Nous prenons connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 22 novembre 2017, concernant l'acquisition d'une résidence ayant déjà été habitée, située au 761, rue Labbé, à St-Ferdinand. Selon les informations inscrites sur cette demande, le contrat d'achat de la résidence est daté du 12 juillet 2017.

2018-05 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier
Appuyé de Roger Paquet

Que le CDPE informe les propriétaires qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après qu'une année entière, soit du 1er janvier au 31 décembre, soit écoulée depuis l'émission du certificat d'évaluation et que les taxes pour l'année complète, soit 2018, auront été payées.

Adopté à l'unanimité

8. Paiement de l'aide financière en vertu de la politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*.

V4-2017-5 Sylvain Pelletier

2018-06 Sur proposition de Roger Paquet
Appuyée de Guy Goupil

Que le CDPE autorise le versement de l'aide financière pour la première année de la subvention, pour un montant de 672.20 \$ soit 35% des taxes municipales générales pour l'année 2017, puisque toutes les exigences de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*, sont respectées.

Adopté à l'unanimité

9. Discussion - notion de terrain vacant: Politique du CDPE *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*.

Un atelier de travail aura lieu le vers le 23 janvier afin de revoir les modalités de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*.

M. Charlesbois quitte à 21h15

10. Date de la prochaine rencontre

La prochaine se tiendra le 21 février 2018, à 09 h 30 dans la salle du conseil municipal située au 821, rue Principale à Saint-Ferdinand.

11. Affaires diverses

Aucun point n'a été soulevé.

12. Fermeture de la session

2018-07 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 21 h 50

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier